



Confédération paysanne

Nous ne sommes pas dupes des annonces gouvernementales !
**POUR LE RETRAIT DU PROJET DE REFORME
 DE RETRAITE PAR POINTS
 ET L'AMÉLIORATION DU SYSTEME ACTUEL**
**L'intersyndicale appelle à la grève
 et à manifester le :**

Mardi 14 Janvier

CAHORS : 13h00 - AG à la Bourse du travail

14h30 - Place Mitterrand – MANIF et Grevisitting

(Prevoir tapis de gym ou carton)

FIGEAC: 14h30 – Parking Lycée Champollion

Mercredi 15 Janvier

CAHORS : 7h30 – Rond point Barbacane

Jeudi 16 Janvier

CAHORS : 13h00 - AG à la Bourse du travail

14h30 - Place Mitterrand – MANIF

BIARS : 10h00 – Place de la Mairie

LA LUTTE CONTINUE !

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL appelle à poursuivre et amplifier le mouvement le 14, 15 et 16 janvier par la grève dans les entreprises et à participer aux actions et manifestations.



Réforme des retraites : une baisse des pensions de 25%

Passage au système à points, abandon du calcul sur les 25 meilleures années, montant des retraites bloqués à 14% du PIB : voici les grandes lignes de la réforme des retraites concoctée par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Si de nombreuses questions restent en suspens (quelle sera la valeur du point ?), une chose est certaine : **les pensions baisseront.**

L'ensemble des effets de cette réforme auraient pour conséquences une **baisse des pensions de retraites en moyenne de 25 %**, et ce, très rapidement.

En effet, le gouvernement fixe la part des richesses allouée aux retraites à 14 % du PIB. Pourtant, le nombre de retraités va croissant. On sera donc plus nombreux à se partager le gâteau...

L'abandon du calcul sur les 25 meilleures années ou les 6 derniers mois pour la Fonction publique au profit d'un calcul basé sur l'intégralité de la carrière va faire drastiquement baisser les droits, puisque les « mauvaises » années seront prises en compte dans le calcul. Les travailleurs ayant des carrières hachées, notamment les femmes et les précaires, seront les premières victimes de ce nouveau système.

En plus de ces baisses mécaniques, **la valeur du point pourrait bien être à géométrie variable**, fluctuant au gré des conjonctures économiques ou de l'espérance de vie. Sa valeur pourra donc baisser.

En Suède, où le système par points a été mis en place, avec un calcul basé sur l'intégralité de la carrière, le niveau de pension a chuté pour s'élever aujourd'hui à 53 % du salaire de fin de carrière contre 60 % en 2000. La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, entraînant une baisse des pensions. Près de 16 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017, selon Eurostat.

C'est la même épée de Damoclès qui menace le système de retraite français. **Le niveau de pension deviendrait la valeur d'ajustement de l'équilibre budgétaire du régime universel par points.** Le ministère de l'Économie aurait (comme pour l'assurance chômage, la santé, les prestations familiales ou les allocations logement) la main pour réduire le montant ou le nombre de bénéficiaires.

Ensemble **revendiquons un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité** (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), avec un minimum fixé au niveau du Smic.

Pas besoin de conférences pour mettre en œuvre les solutions de financement :

- **suppression des exonérations de cotisations sociales patronales**, soit 20 milliards d'euros de plus pour la Sécurité sociale ;
- **création d'une contribution sociale sur les revenus financiers** distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires, soit 30 milliards d'euros ;
- **lutter contre l'évasion fiscale et sociale** estimée entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année.

Tous ensemble, nous gagnerons le retrait de cette réforme profondément injuste en nous mobilisant par la grève les 14,15 et 16 janvier.